

Rapport de la Commission ad hoc concernant le préavis municipal no 40 / 04 :

Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 21'412.- pour l'achat d'une benne compacteuse pour le carton.

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commission technique, formée de MM Gilbert Boand, Marcel Maillard, et Jean-Pierre Nicod, rapporteur de cet objet, s'est réunie les 3 et 10 mai 2004 pour étudier le préavis cité en référence. Durant ces 2 séances, Mr Daniel Bally, Municipal, nous a fourni les éléments indispensables à nos réflexions.

2. Commentaires de la Commission

La collecte du carton dans notre déchetterie n'est plus adaptée aux quantités récoltées ; actuellement, l'évacuation par le camion de Lausanne doit se faire toutes les 2 semaines, avec un chargement manuel qui mobilise 4 ou 5 personnes durant une heure. Il n'est pas rare de voir le tas déborder, faute de place et peut-être aussi de soin de la part des pourvoyeurs que nous sommes tous.

Dans le but de rationaliser ce travail, la Municipalité propose d'équiper notre déchetterie d'une benne compacteuse spécialement dévolue au carton ; les utilisateurs mettront leurs cartons directement dans le compacteur de cette benne. Quand elle sera remplie et compactée, soit toutes les 5 à 6 semaines selon notre estimation, le camion de Gedrel viendra la chercher pour livrer son contenu chez un récupérateur. La valeur marchande du carton est actuellement proche de zéro, voire il sera facturé env. CHF 20.- / tonne.

Cette benne compacteuse pourra sans autre être utilisée dans la future nouvelle déchetterie en gestation.

La première proposition de la Municipalité comprenait une benne de 20 m³ pour CHF 21'412.-

Pour des raisons de fréquence d'exploitation, la Commission suggère de prendre le modèle supérieur, soit celui de 24 m³, qui est de même conception, mais env. 70 cm plus long.

La benne sera déposée au fond de la déchetterie, à droite du chemin, de manière à ne pas perturber le trafic des autres utilisateurs. Un aménagement du sol sous forme de ballast est à envisager sous la benne pour la protéger de l'humidité.

3. Aspect commercial

La pénurie actuelle d'acier en Europe fait grimper le prix des constructions et des appareils ; contacté dernièrement pour la variante 24 m³, le fournisseur a déjà du intégrer une hausse de 15% sur sa première offre, et ne peut garantir les prix pour la suite.

La nouvelle proposition pour la benne de 24 m³ se monte à CHF 26'630.-

Le raccordement électrique de la benne et l'aménagement du sol sont estimés à CHF 1'370.-

Montant total à prévoir pour cet équipement CHF 28'000.-

4. Amendement no 1

Comme vu ci-dessus, nous proposons de prendre une benne de 24 m3 et de prévoir les équipements nécessaires à son installation.

Pour absorber le renchérissement et les compléments ci-dessus, le crédit demandé doit être porté à CHF 28'000.-

5. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission unanime vous propose **d'accepter le préavis 40 / 04 amendé**, et d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 28'000.- pour l'installation rapide de cette benne compacteuse.

Cugy, le 14 mai 2004

Le rapporteur : J-P Nicod

Les membres : G. Boand

M. Maillard